

Lignes directrices en matière de marketing au Canada

Decembre 2023



Introduction

En tant que prêteur aux consommateurs, Affirm est soumis aux lois de protection des consommateurs et autres réglementations applicables dans chaque province et territoire du Canada.

En tant que partenaire marchand des services de prêt d’Affirm, vos publicités et vos divulgations mentionnant la disponibilité du crédit avec Affirm sont soumises aux mêmes dispositions légales.

Ce guide fournit un aperçu des messages recommandés par Affirm pour présenter notre marque aux clients.

Avant le déploiement, veuillez envoyer tout le matériel de marketing proposé - y compris les bannières, les pages de renvoi, les courriels, les messages sur les médias sociaux et les autres messages destinés aux consommateurs - à Affirm pour qu’il l’examine.

Remarque : Ces directives ne sont pas destinées à être des avis juridiques.

Table des matières

- 01 Orientations générales en matière de rédaction et de création
- 02 Copie de la page d'information sur le financement du site web :
 - Paiement mensuel
 - Payer en 4
- 03 Lignes directrices pour les courriels
- 04 Lignes directrices pour les médias sociaux
- 05 Lignes directrices en matière de signalisation
- 06 Autres lignes directrices et recommandations

01 Orientations générales en matière de rédaction et de création

Promouvoir les plans de paiement d’Affirm auprès des consommateurs

Messagerie approuvée

Promouvoir les plans de paiement d’Affirm auprès des consommateurs

Affirm doit être communiqué de manière cohérente et précise aux consommateurs. Les approches suivantes sont approuvées pour une utilisation nationale au Canada.

Approches approuvées pour la diffusion de messages à l’échelle nationale

- Payez selon vos conditions avec Affirm
- Effectuez des paiements flexibles avec Affirm
- Répartissez le coût de vos achats avec Affirm

N'utilisez jamais « acheter maintenant, payer plus tard » ou « payer au fil du temps. ».

Exemples de titres

Achetez maintenant, répartissez le coût avec Affirm
Réservez maintenant et effectuez des paiements flexibles avec Affirm
Magasinez aujourd’hui et payez selon vos modalités avec Affirm

Exemples de textes « Jusqu’à 0 % de TAEG ».

Répartissez le coût avec un TAEG aussi bas que 0 % avec Affirm
Effectuez des paiements flexibles à un TAEG aussi bas que 0 % avec Affirm
Payez selon vos conditions avec Affirm avec un TAEG aussi bas que 0%

Utilisation de photos et d'images

Comment utiliser les photos et les images dans la publicité

- Utilisez des photographies de style de vie qui mettent en vedette nos clients. La photo doit avoir un caractère journalistique ou être prise sur le vif et se concentrer sur des personnes pratiquant une activité qu'Affirm les a aidées à réaliser, que ce soit à la maison ou dans leur vie de tous les jours.
- Lors de la création de matériel de marketing représentant Affirm, minimisez l'utilisation de photos et d'images d'un seul produit, par exemple une montre, une table de salle à manger ou une paire de chaussures montrées seules.
- Les photos et les images doivent éviter de ressembler à des placements de produits.



02 Page d'information sur le financement du site Web

Messagerie en libre-service pour les programmes de **paiement mensuel** et **de paye en 4**

Paiement mensuel

Copie de la page d'information sur le financement du site web

Copie de titres et de corps

Paieement mensuel

Options de titres

- Payez selon vos conditions avec Affirm
- Effectuez des paiements flexibles avec Affirm
- Répartissez le coût de vos achats avec Affirm

Copie de sous-tête/de corps

Répartissez le coût de votre achat de plus de X \$ en paiements mensuels flexibles lorsque vous sélectionnez Affirm à la caisse.

Options de titres pour les plans « avec un TAEG aussi bas que 0% »

- Répartissez le coût avec un TAEG aussi bas que 0 % avec Affirm
- Payez selon vos conditions avec Affirm avec un TAEG aussi bas que 0%

Copie de sous-tête/de corps (ALA 0 %)

Répartissez le coût de votre achat de X \$ + en paiements mensuels flexibles avec un TAEG aussi bas que 0 %. Sélectionnez simplement Affirm au moment du paiement.

En quoi consiste Affirm ?

Paieement mensuel

En quoi consiste Affirm ?

Affirm est l'une des principales plateformes de paiement échelonné au Canada, offrant aux acheteurs des solutions de paiement chez leurs détaillants préférés, en magasin et en ligne.

En choisissant Affirm comme mode de paiement au moment du règlement, les clients peuvent profiter immédiatement de leur achat tout en répartissant le coût dans le temps.

Pourquoi utiliser Affirm ?

Obtenez votre pré-qualification avant d'acheter

Obtenez votre pouvoir d'achat Affirm avant – ou pendant – que vous faites vos achats. La demande n'aura pas d'incidence sur votre cote de crédit.

Paieement rapide et pratique

Passez votre commande simplement et rapidement en choisissant Affirm comme mode de paiement à la caisse. Saisissez quelques informations pour obtenir une décision rapide et terminez votre achat.

Activez AutoPay pour des paiements faciles

Affirm débitera automatiquement les paiements mensuels en utilisant votre méthode de paiement préférée. Les méthodes de paiement disponibles peuvent varier en fonction du plan de paiement sélectionné.

Comment puis-je utiliser Affirm ?

Paieement mensuel

Comment puis-je utiliser Affirm ?

1. Sélectionnez Affirm lors du paiement à la caisse

Faites vos achats dans vos magasins préférés qui offrent Affirm et sélectionnez-nous comme option de paiement à la caisse.

2. S'équiper

Utilisez votre numéro de téléphone mobile et votre courriel pour configurer votre plan Affirm en 60 secondes. Sous réserve de vérification d'admissibilité et d'approbation.

3. Profitez de votre achat

Vérifiez votre plan de paiement et vous avez terminé ! Profitez de votre achat dès aujourd'hui tout en effectuant des paiements flexibles au fil du temps.

Nous recommandons d'insérer un exemple de tableau de paiements :



Exemple pour un achat de 1 200 \$ à un taux d'intérêt de 5 % sur 12 mois

FAQ recommandée

Paielement mensuel

Y a-t-il des exigences pour utiliser Affirm ?

Oui. Vous devez :

- Avoir l'âge légal de la majorité dans la province ou le territoire où vous résidez
- Être un résident du Canada
- Un compte bancaire canadien ou une carte de débit Visa/Mastercard (votre carte de débit doit avoir le logo Visa ou Mastercard)
 - Les méthodes de paiement disponibles peuvent varier en
selon le plan de paiement sélectionné
- Un numéro de téléphone canadien compatible avec les SMS et une adresse de courriel
- Pour atteindre la taille minimale du panier requise pour utiliser Affirm comme option de paiement à la caisse

Comment puis-je m'inscrire ?

Si votre panier est admissible à des paiements mensuels avec Affirm, l'option vous sera présentée à la caisse. Après avoir validé votre numéro de téléphone, vous recevrez un mot de passe unique par texto pour vérifier votre identité. Vous devrez alors saisir quelques informations pour obtenir une décision rapide. Si vous êtes approuvé, vous aurez la possibilité de paramétrer votre méthode de remboursement avec Affirm et d'accepter les conditions de votre plan de paiement.

Affirm procède-t-elle a une vérification de crédit ?

Pour en savoir plus sur Affirm et les vérifications de crédit, veuillez lire cet [article de FAQ](#) sur le site d'aide d'Affirm.

FAQ recommandée (suite)

Paielement mensuel

Quel est le taux d'intérêt d'Affirm ?

Pour plus d'informations sur les intérêts ou les frais, veuillez lire cet [article de FAQ](#) sur le site d'aide d'Affirm.

Je n'ai pas pu effectuer une transaction Affirm.

Que s'est-il passé ?

Malheureusement, Affirm n'est pas en mesure de fournir des plans de paiement à chaque demandeur. Cela peut être dû aux informations figurant sur votre dossier de crédit ou au fait qu'Affirm n'a pas été en mesure de vérifier votre identité ou votre mode de paiement.

Quels sont les modes de paiement acceptés ?

Affirm accepte actuellement les débits préautorisés de votre compte bancaire canadien ou d'une carte de débit. Les méthodes de paiement disponibles peuvent varier en fonction du plan de paiement sélectionné. Veuillez noter que les cartes prépayées ne sont pas acceptées.

AFFIRM | 2023

Les exigences réglementaires provinciales et territoriales peuvent varier. Consultez votre conseiller juridique pour obtenir des conseils. Veuillez soumettre des documents de marketing à Affirm pour examen avant la distribution.

Comment puis-je suivre mes paiements et accéder à mon compte Affirm ?

Pour consulter les informations relatives à votre compte et suivre les paiements à venir, veuillez ouvrir une session sur le [portail client d'Affirm](#) en utilisant le même numéro de téléphone que vous avez utilisé pour vous inscrire. Vous avez des problèmes ? Veuillez [communiquer avec l'équipe d'Affirm](#).

Que se passe-t-il si je ne peux pas effectuer un paiement ?

Veuillez communiquer avec l'équipe d'Affirm et ils seront heureux d'examiner les options disponibles. Vous pouvez communiquer avec eux en utilisant ce [formulaire](#).



FAQ recommandée (suite)

Paielement mensuel

Y a-t-il des frais de retard ou de fonds insuffisants ?

Affirm ne facture pas de frais de retard ou de fonds insuffisants. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez lire cet [article de FAQ](#) sur le site d'aide d'Affirm.

Comment fonctionnent les retours d'achats payés avec Affirm?

Les achats effectués avec Affirm sont soumis à la politique de retour standard du [MARCHAND]. Tout retour sera traité par [MARCHAND] et votre solde Affirm sera réduit, annulé ou remboursé en conséquence. Si le [MARCHAND] vous a remboursé par le biais d'une carte-cadeau, vous devez continuer à rembourser intégralement votre plan de paiement échelonné. Pour plus d'informations sur les retours, consultez la politique de retour du [MARCHAND] ici [LIEN VERS LA POLITIQUE DE RETOUR DU MARCHAND].

Comment puis-je effectuer des paiements ?

Affirm vous aidera à établir des paiements pratiques et préautorisés via votre compte bancaire canadien ou une carte de débit Visa/Mastercard. Les méthodes de paiement disponibles peuvent varier en fonction du plan de paiement sélectionné.

Quand mes paiements commenceront-ils ? Et si j'ai des produits en précommande ?

Veuillez vous référer à l'accord de plan de paiement pour toutes les informations relatives au calendrier de paiement.

J'ai encore des questions.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au [centre d'aide d'Affirm](#) ou communiquer [ici](#).

FAQ recommandée (suite)

Paiement mensuel

Comment Affirm fonctionne-t-il ?

Affirm (anciennement connu sous le nom de PayBright) est l'un des principaux fournisseurs de paiements échelonnés au Canada. Lorsque vous utilisez Affirm pour payer à la caisse du [MARCHAND], vous pouvez diviser votre achat en paiements mensuels faciles et automatiques. Pour utiliser Affirm comme mode de paiement préféré à la caisse :

1. Ajoutez des articles à votre panier comme d'habitude et sélectionnez Affirm comme méthode de paiement à la caisse pour les commandes entre XX \$ et XX \$ (taxes et frais d'expédition inclus)
2. Préparez-vous : Utilisez votre numéro de téléphone mobile et votre courriel pour mettre en place votre plan Affirm en moins de 60 s (sous réserve de vérification d'admissibilité et d'approbation)
3. Confirmez votre plan de paiement avec Affirm-[MARCHAND] traitera et expédiera votre commande comme d'habitude
4. Effectuez [PERSONNALISEZ LA FRÉQUENCE DE PAIEMENT , C-à-d « 12 ou 24 paiements mensuels »] à Affirm pendant que vous profitez de votre achat

Puis-je payer d'avance mon solde Affirm impayé ?

Bien sûr, à tout moment ! Il n'y a pas de pénalités ou de frais pour les remboursements anticipés. Pour payer votre solde actuel, veuillez vous connecter au [portail client Affirm](#) avec le numéro de téléphone que vous avez utilisé pour vous inscrire. Si vous avez des questions supplémentaires sur votre compte ou votre calendrier de paiement, envoyez-nous un message [ici](#).

Que se passe-t-il si la commande est annulée ? Serai-je toujours facturé ?

Non, vous ne serez pas facturé. Si vous avez déjà effectué un paiement à Affirm et qu'un remboursement vous est dû, cela peut prendre jusqu'à 5-10 jours ouvrables pour apparaître sur votre compte bancaire ou votre relevé de carte de crédit. Si vous avez des questions sur le processus de remboursement, veuillez communiquer avec l'équipe d'Affirm via [ce formulaire](#).

FAQ recommandée (suite)

Paiement mensuel

Où puis-je trouver les conditions générales d’Affirm ?

Vous pouvez les trouver [ici](#).

Que se passe-t-il si l’utilisation d’Affirm est refusée ?

Veillez utiliser un autre moyen de paiement pour effectuer votre achat.

Pourquoi ne vois-je pas Affirm comme une option de paiement à la caisse ?

Si votre détaillant propose Affirm, mais que vous ne le voyez pas comme option de paiement, veuillez consulter cet [article FAQ utile](#) sur le site d’aide Affirm.

Combien puis-je dépenser avec Affirm ?

Les plans de paiement Affirm sont disponibles pour les commandes de [SPÉCIFIE LE MARCHAND, c’est-à-dire « de 200 \$ à 15 000 \$ ».

Y a-t-il des frais annuels ?

Affirm ne facture pas de frais annuels. Pour plus d’informations sur les frais, veuillez lire cet [article de FAQ](#) sur le site d’aide d’Affirm.

Que faire si je n’ai pas reçu de courriel concernant mon plan de paiement ou si j’ai besoin d’une aide supplémentaire concernant mon plan de paiement ?

Pour obtenir de l’aide concernant les informations de paiement, ou si vous n’avez pas reçu votre confirmation Affirm par courriel, veuillez [contacter l’équipe Affirm](#) via leur site web.

Combien de temps faut-il pour annuler une autorisation Affirm en cours sur ma carte de crédit ?

La plupart des autorisations sont annulées dans les 24 heures, mais cela dépend finalement de votre organisation financière et peut prendre de 5 à 10 jours ouvrables pour être reflétées sur votre relevé de carte de crédit.

Divulgations recommandées

Paielement mensuel

Page d'accueil offre générale

[Offre valable de ● à ●.] [Pour être admissible au financement, la valeur d'achat minimale du panier doit être de \$● avant les taxes et les frais.] Options de paiement par l'intermédiaire d'Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm »). Votre taux sera compris entre 0 et 31,99 % TAEG (là où il est disponible et sous réserve des restrictions réglementaires provinciales). Le TAEG est offert en fonction de la solvabilité et est soumis à une vérification d'admissibilité. Tous les clients ne seront pas admissibles au TAEG à 0 %. Les options de paiement dépendent du montant de votre achat, peuvent varier selon le marchand et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces/territoires. Les conditions de l'option de paiement seront indiquées à la caisse. Il peut être nécessaire d'effectuer un acompte (ou un paiement dû aujourd'hui). Affirm accepte les cartes de débit et les PAD comme formes de remboursement. Certaines options de paiement peuvent être admissibles à un remboursement sous forme de cartes de crédit. Veuillez consulter les conditions générales de votre carte de crédit lorsque vous l'utilisez comme moyen de remboursement. Voici quelques exemples d'options de paiement : un achat de 800 \$ peut être fractionné en 12 paiements mensuels de 72,21 \$ à un TAEG de 15 %, ou en 4 paiements sans intérêt de 200 \$ toutes les 2 semaines. Les offres de financement peuvent varier de temps à autre et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment. Pour plus d'informations, visitez le <https://helpcenter.affirm.ca>.

Offre spécifique détaillant le montant d'un paiement mensuel (par exemple, note de bas de page de la page de détail du produit pour une transformation de prix)

[Offre valable de ● à ●.] Achetez ● un [nom du produit/modèle] (prix de détail \$●) en utilisant un plan de paiement offert par Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm ») de ● paiements mensuels de \$● à ●% du TAEG. Coût total du crédit \$●. Votre taux sera compris entre 0 et 31,99 % TAEG (là où il est disponible et sous réserve des restrictions réglementaires provinciales). Le TAEG est offert en fonction de la solvabilité et est soumis à une vérification d'admissibilité. Tous les clients ne seront pas admissibles au TAEG à 0 %. Les options de paiement dépendent du montant de votre achat, peuvent varier selon le marchand et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces/territoires. Les conditions de l'option de paiement seront indiquées à la caisse. Il peut être nécessaire d'effectuer un acompte (ou un paiement dû aujourd'hui). Affirm accepte les cartes de débit et les PAD comme formes de remboursement. Certaines options de paiement peuvent être admissibles à un remboursement sous forme de cartes de crédit. Veuillez consulter les conditions générales de votre carte de crédit lorsque vous l'utilisez comme moyen de remboursement. Les offres de financement peuvent varier de temps à autre et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment. Pour plus d'informations, visitez le <https://helpcenter.affirm.ca>.

Payer en 4

Copie de la page d'information sur le financement du site web

Copie de titres et de corps

Payer en 4

Options de titres

- Payez selon vos conditions avec Affirm
- Effectuez des paiements flexibles avec Affirm
- Répartissez le coût de vos achats avec Affirm

Copie de sous-tête/de corps

4 paiements bihebdomadaires sans intérêt peuvent être automatiquement débités de votre carte de débit ou de crédit avec un premier paiement le jour de l'achat. Sous réserve de vérification d'admissibilité et d'approbation.

En quoi consiste Affirm ?

Payer en 4

En quoi consiste Affirm ?

Affirm est l'une des principales plateformes de paiement échelonné au Canada, offrant aux acheteurs des solutions de paiement chez leurs détaillants préférés, en magasin et en ligne.

En sélectionnant Affirm comme mode de paiement au moment du règlement, les clients peuvent profiter immédiatement de leur achat tout en divisant le coût.

Pourquoi utiliser Affirm ?

Aucun impact sur le score de crédit

L'utilisation d'un plan de paiement Affirm Payer en 4 n'aura pas d'impact sur votre score de crédit.

Paiement rapide et pratique

Passez votre commande simplement et rapidement en choisissant Affirm comme mode de paiement à la caisse. Saisissez quelques informations pour obtenir une décision rapide et terminez votre achat.

Activer Autopay pour des paiements faciles

Activez AutoPay et Affirm facturera automatiquement les paiements de votre méthode de paiement choisie.

Comment puis-je utiliser Affirm ?

Payer en 4

Comment puis-je utiliser Affirm ?

- 1. Sélectionnez Affirm au moment du paiement**
Faites vos achats dans vos magasins préférés qui offrent Affirm et sélectionnez Affirm comme option de paiement à la caisse.
- 2. Préparez-vous**
Utilisez votre numéro de téléphone mobile et votre adresse courriel pour mettre en place votre plan Affirm en 60 sec. Sous réserve de vérification d'admissibilité et d'approbation.
- 3. Profitez de votre achat**
Confirmez votre plan de paiement et le tour est joué ! Profitez de votre achat dès aujourd'hui tout en effectuant des paiements flexibles au fil du temps.

Nous recommandons d'insérer un exemple de tableau de paiements :

EXEMPLE UN ACHAT DE 200 \$						
						
PRIX D'ACHAT	PAIEMENT BI-HEBDOMADAIRE	NOMBRE DE PAIEMENTS	OBLIGATION TOTALE	TAUX DE CRÉDIT ANNUEL	TOTAL DES FRAIS DE CRÉDIT	INTÉRÊTS
200 \$	50 \$	4	200 \$	0%	0 \$	0 \$

FAQ recommandée

Payer en 4

Y a-t-il des exigences pour utiliser Affirm ?

Oui. Vous devez :

- Avoir l'âge légal de la majorité dans la province ou le territoire où vous résidez
- Être un résident du Canada
- Une carte de crédit canadienne Visa, Mastercard, Amex, ou Discover, ou une carte de débit Visa ou Mastercard (avec le logo Visa/Mastercard), qui peut être utilisée pour des transactions en ligne
- Un numéro de téléphone canadien compatible avec les SMS
- Pour atteindre la taille minimale du panier requise pour utiliser Affirm comme option de paiement à la caisse

Comment puis-je m'inscrire ?

Si votre panier est admissible à l'option « payer en 4 » avec Affirm, l'option vous sera présentée à la caisse. Après avoir confirmé votre numéro de téléphone, vous recevrez un message SMS confirmant votre identité. Vous configurez ensuite votre méthode de paiement avec Affirm et acceptez les conditions de votre plan de paiement.

Où puis-je utiliser Affirm ?

Vous pouvez utiliser Affirm sur [SITE WEB DU MARCHAND OU MAGASIN PHYSIQUE]. [Indiquer où Affirm n'est pas disponible.]

Affirm procède-t-elle a une vérification de crédit ?

Pour en savoir plus sur Affirm et les vérifications de solvabilité, veuillez lire cet [article FAQ](#) sur le site d'aide d'Affirm

FAQ recommandée (suite)

Payer en 4

Comment puis-je effectuer des paiements ?

À la caisse, vous pouvez établir des paiements préautorisés pratiques et automatiques qui débit/facturent-votre carte de débit/de crédit Visa/Mastercard canadienne.

Quels sont les modes de paiement acceptés ?

Affirm accepte actuellement les cartes de crédit ou de débit Visa et Mastercard. Les cartes de débit doivent avoir le logo Visa ou Mastercard. Veuillez noter que les cartes prépayées ne sont pas acceptées.

Que se passe-t-il si je ne peux pas effectuer un paiement ?

Veuillez communiquer avec l'équipe d'Affirm et ils seront heureux d'examiner les options disponibles. Vous pouvez communiquer avec eux en utilisant ce [formulaire](#).

Y a-t-il des frais de retard ou de fonds insuffisants ?

Affirm ne facture pas de frais de retard ou de fonds insuffisants. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez lire cet [article de FAQ](#) sur le site d'aide d'Affirm.

Comment fonctionnent les retours d'achats payés avec Affirm ?

Les achats effectués avec Affirm sont soumis à la politique de retour standard du [MARCHAND]. Tout retour sera traité par [MARCHAND] et votre solde Affirm sera réduit, annulé ou remboursé en conséquence. Si le [MARCHAND] vous a remboursé par le biais d'une carte-cadeau, vous devez continuer à rembourser inTAEGralement votre plan de paiement échelonné. Pour plus d'informations sur les retours, consultez la politique de retour du [MARCHAND] ici [LIEN VERS LA POLITIQUE DE RETOUR DU MARCHAND].

FAQ recommandée (suite)

Payer en 4

Que faire si j'ai besoin d'aide supplémentaire avec mon plan de paiement ?

Pour obtenir de l'aide avec votre plan de paiement ou si vous n'avez pas reçu votre courriel de validation, veuillez [communiquer avec Affirm](#) via leur site Web.

Que se passe-t-il si l'utilisation d'Affirm est refusée ?

Veillez utiliser un autre moyen de paiement pour effectuer votre achat.

J'ai encore des questions.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au [centre d'aide d'Affirm](#) ou communiquer [ici](#).

Comment Affirm fonctionne-t-il ?

Affirm (anciennement connu sous le nom de PayBright) est l'un des principaux fournisseurs de paiements échelonnés au Canada. Lorsque vous utilisez Affirm pour payer à la caisse de [MARCHAND], vous pouvez diviser votre achat en 4 paiements bihebdomadaires sans intérêt. Pour utiliser Affirm comme mode de paiement préféré à la caisse :

1. Ajouter des articles à votre panier comme d'habitude
2. Choisissez Affirm à la caisse et entrez quelques détails pour une décision rapide
3. Confirmez votre plan de paiement et effectuez votre achat pour effectuer 4 paiements bimensuels égaux sans intérêts (sous réserve de vérification de l'admissibilité et de l'approbation).

FAQ recommandée (suite)

Payer en 4

Où puis-je trouver les conditions générales d’Affirm ?

Vous pouvez les trouver [ici](#).

Pourquoi ne vois-je pas Affirm comme une option de paiement à la caisse ?

Si votre détaillant propose Affirm, mais que vous ne le voyez pas comme option de paiement, veuillez consulter cet [article FAQ utile](#) sur le site d’aide Affirm.

Puis-je rembourser par anticipation mon solde Affirm ?

Bien sûr, à tout moment ! Il n'y a pas de pénalités ou de frais pour les remboursements anticipés. Pour payer votre solde actuel, veuillez vous connecter au [portail client Affirm](#) avec le numéro de téléphone que vous avez utilisé pour vous inscrire. Si vous avez des questions supplémentaires sur votre compte ou votre calendrier de paiement, envoyez-nous un message [ici](#).

Combien puis-je dépenser avec Affirm ?

Les plans de paiement Affirm sont disponibles pour les commandes de [SPÉCIFIE LE MARCHAND, c'est-à-dire « de 200 \$ à 15 000 \$ ».

Si le total de la commande change, comment cela affecte-t-il mes paiements bihebdomadaires ?

Si le total de votre commande change pour quelque raison que ce soit, votre plan de paiement sera ajusté en fonction.

FAQ recommandée (suite)

Payer en 4

Quand mes paiements commenceront-ils ? Et si j'ai des produits en précommande ?

Le paiement initial est dû au moment de l'achat. Veuillez vous référer au contrat de prêt pour toutes les informations relatives au calendrier de paiement.

Que faire si je n'ai pas reçu de courriel concernant mon plan de paiement ou si j'ai besoin d'une aide supplémentaire concernant mon plan de paiement ?

Pour obtenir de l'aide concernant les informations de paiement, ou si vous n'avez pas reçu votre confirmation Affirm par courriel, veuillez [contacter l'équipe Affirm](#) via leur site web.

Que se passe-t-il si la commande est annulée ? Serai-je toujours facturé ?

Non, vous ne serez pas facturé. Si vous avez déjà effectué un paiement à Affirm et qu'un remboursement vous est dû, cela peut prendre jusqu'à 5-10 jours ouvrables pour apparaître sur votre compte bancaire ou votre relevé de carte de crédit. Si vous avez des questions sur le processus de remboursement, veuillez communiquer avec l'équipe d'Affirm via [ce formulaire](#).

Divulgations recommandées

Payer en 4

Page d'accueil offre générale

[Offre valable de ● à ●.] [Pour être admissible au financement, la valeur d'achat minimale du panier doit être de \$● avant les taxes et les frais.] Options de paiement par l'intermédiaire d'Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm »). Votre taux sera compris entre 0 et 31,99 % TAEG (là où il est disponible et sous réserve des restrictions réglementaires provinciales). Le TAEG est offert en fonction de la solvabilité et est soumis à une vérification d'admissibilité. Tous les clients ne seront pas admissibles au TAEG à 0 %. Les options de paiement dépendent du montant de votre achat, peuvent varier selon le marchand et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces/territoires. Les conditions de l'option de paiement seront indiquées à la caisse. Il peut être nécessaire d'effectuer un acompte (ou un paiement dû aujourd'hui). Affirm accepte les cartes de débit et les PAD comme formes de remboursement. Certaines options de paiement peuvent être admissibles à un remboursement sous forme de cartes de crédit. Veuillez consulter les conditions générales de votre carte de crédit lorsque vous l'utilisez comme moyen de remboursement. Voici quelques exemples d'options de paiement : un achat de 800 \$ peut être fractionné en 12 paiements mensuels de 72,21 \$ à un TAEG de 15 %, ou en 4 paiements sans intérêt de 200 \$ toutes les 2 semaines. Les offres de financement peuvent varier de temps à autre et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment. Pour plus d'informations, visitez le <https://helpcenter.affirm.ca>.

AFFIRM | 2023

Les exigences réglementaires provinciales et territoriales peuvent varier. Consultez votre conseiller juridique pour obtenir des conseils. Veuillez soumettre des documents de marketing à Affirm pour examen avant la distribution.

Offre spécifique détaillant le montant d'un paiement bihebdomadaire (par exemple, note de bas de page de la page de détail d'un produit pour une transformation de prix)

[Offre valable de ● à ●.] Achetez● un [nom du produit/modèle] [(prix de détail \$●)] en utilisant un plan de paiement offert par Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm ») de ● paiements mensuels de \$● à 0 % du TAEG. Le TAEG est offert en fonction de la solvabilité et est soumis à une vérification d'admissibilité. Tous les clients ne seront pas admissibles au TAEG à 0 %. Les options de paiement dépendent du montant de votre achat, peuvent varier selon le marchand et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces/territoires. Les conditions de l'option de paiement seront indiquées à la caisse. Il peut être nécessaire d'effectuer un acompte (ou un paiement dû aujourd'hui). Affirm accepte les cartes de débit et les PAD comme formes de remboursement. Certaines options de paiement peuvent être admissibles à un remboursement sous forme de cartes de crédit. Veuillez consulter les conditions générales de votre carte de crédit lorsque vous l'utilisez comme moyen de remboursement. Les offres de financement peuvent varier de temps à autre et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment. Pour plus d'informations, visitez le <https://helpcenter.affirm.ca>.

affirm

03 Lignes directrices pour les courriels

Lignes directrices pour les courriels

Recommandations pour les courriels de marketing qui proposent Affirm comme option de paiement

- Évitez les allégations qui pourraient être jugées fausses ou trompeuses ; informez les clients des offres réellement disponibles
- Les courriels, ainsi que les autres médias numériques - tels que les médias sociaux, les médias payants et les sites web susceptibles d'atteindre les résidents du Québec - doivent être rédigés en français ou en français et en anglais, le français occupant une place prépondérante
- Si la langue préférée du consommateur est connue, le courriel peut être envoyé dans la langue préférée
- Inclure toutes les restrictions ou limitations de l'offre, le cas échéant (actions supplémentaires requises, exceptions, etc.)
- Se conformer aux exigences de la CASL

Divulgations par courriel

Recommandations pour les courriels de marketing qui proposent Affirm comme option de paiement

- Inclure le niveau de divulgation approprié en fonction de la façon dont l'offre de financement est présentée (voir les pages suivantes pour des exemples)
- Des informations supplémentaires par rapport aux informations standard recommandées par Affirm peuvent être applicables en fonction de l'offre :
 - Si l'offre est limitée dans le temps, indiquez la date et la période pendant lesquelles l'offre est disponible, par exemple :
 - *L'offre prend fin le MM/JJ/AA à XX:XX heure du matin/heure du soir (fuseau horaire)*
 - *L'offre 0% TAEG se termine le MM/JJ/AA à XX:XX heure du matin/heure du soir (fuseau horaire)*
 - Prix d'achat minimum (« plancher ») et maximum (« plafond ») en fonction de votre programme de financement avec Affirm, par exemple :
 - *Pour bénéficier du financement Affirm, le montant minimum de l'achat est de \$xx*
 - *Le financement Affirm est disponible pour les achats entre \$xx et \$xxxx*
 - *Inclure « hors taxes et frais » le cas échéant*

Divulgations par courriel | Paiement mensuel

Recommandations pour les courriels de marketing qui proposent Affirm comme option de paiement

Inclure le niveau de divulgation approprié en fonction de la façon dont Affirm est présenté :

Le courriel mentionne Affirm et n'inclut pas un TAEG ou un montant de paiement mensuel

« Les options de paiement par l'entremise d'Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm ») sont assujetties à une vérification d'admissibilité et à une approbation. »

Le courriel comprend un TAEG mais aucun montant de paiement mensuel

« Les options de paiement par l'entremise d'Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm ») sont assujetties à une vérification d'admissibilité et à une approbation. Votre taux sera compris entre 0 et 31,99 % TAEG (là où il est disponible et sous réserve des restrictions réglementaires provinciales). Le TAEG est offert en fonction de la solvabilité et est soumis à une vérification d'admissibilité. Tous les clients ne sont pas admissibles à un TAEG de 0 %. Les options de paiement dépendent de votre montant d'achat, et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces ou territoires. Les options de paiement seront indiquées à la caisse. Il peut être nécessaire d'effectuer un acompte (ou un paiement dû aujourd'hui). Les offres de financement peuvent varier de temps à autre et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment. Pour plus d'informations, visitez le <https://helpcenter.affirm.ca>. »

Le courriel comprend le montant du paiement mensuel

« Les options de paiement par l'entremise d'Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm ») sont assujetties à une vérification d'admissibilité et à une approbation. Achetez un **[Nom du produit]** pour \$ **[Prix d'achat]** et payez une mensualité de \$ [montant de **la mensualité**] pendant **[#]** mois à un TAEG de **[#]**%. Le coût total du crédit est de \$**[montant total des intérêts]**. Le montant estimatif du paiement ne tient pas compte des taxes et des frais. Votre taux sera compris entre 0 et 31,99 % TAEG (là où il est disponible et sous réserve des restrictions réglementaires provinciales). Le TAEG est offert en fonction de la solvabilité et est soumis à une vérification d'admissibilité. Tous les clients ne sont pas admissibles à un TAEG de 0 %. Les options de paiement dépendent de votre montant d'achat, et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces ou territoires. Les options de paiement seront indiquées à la caisse. Il peut être nécessaire d'effectuer un acompte (ou un paiement dû aujourd'hui). Les offres de financement peuvent varier de temps à autre et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment. Pour plus d'informations, visitez le <https://helpcenter.affirm.ca>. »

Divulgations par courriel | Payer en 4

Recommandations pour les courriels de marketing qui proposent Affirm comme option de paiement

Inclure le niveau de divulgation approprié en fonction de la façon dont Affirm est présenté :

Le courriel mentionne Affirm et n'inclut pas un TAEG ou un montant de paiement mensuel

« Les options de paiement par l'entremise d'Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm ») sont assujetties à une vérification d'admissibilité et à une approbation. »

Le courriel comprend une offre spécifique

« Les options de paiement par l'entremise d'Affirm Canada Holdings Ltd. (« Affirm ») sont assujetties à une vérification d'admissibilité et à une approbation. Achetez un [Nom du produit] pour \$ [Prix d'achat] et payez 4 paiements bihebdomadaires de \$ [montant du paiement] à un TAEG de 0 %. Le montant estimatif du paiement ne tient pas compte des taxes et des frais. Le TAEG est offert en fonction de la solvabilité et est soumis à une vérification d'admissibilité. Tous les clients ne sont pas admissibles à un TAEG de 0 %. Les options de paiement dépendent de votre montant d'achat, et peuvent ne pas être disponibles dans toutes les provinces ou territoires. Les options de paiement seront indiquées à la caisse. Il peut être nécessaire d'effectuer un acompte (ou un paiement dû aujourd'hui). Les offres de financement peuvent varier de temps à autre et peuvent être modifiées ou annulées à tout moment. Pour plus d'informations, visitez le <https://helpcenter.affirm.ca>. »

04 Lignes directrices pour les médias sociaux

Publicité sur les médias sociaux

Recommandations pour les publications dans le flux des médias sociaux, les bobines et les histoires qui font la promotion d’Affirm comme option de paiement

- **Messagerie**
 - Utilisez les options de messagerie nationale Affirm (voir la diapositive 5)
 - Évitez les allégations qui pourraient être jugées fausses ou trompeuses ; informez les clients des offres réellement disponibles
- **Photos et vidéos**
 - Utilisez des photographies journalistiques/de style de vie qui mettent en vedette nos clients faisant une activité qu’Affirm les a aidés à réaliser (personnes, activités, antécédents)
 - Minimisez l’utilisation de photos de produits autonomes
- **Langues**
 - Les messages susceptibles d’atteindre les résidents du Québec doivent être rédigés en français ou en français et en anglais, à moins que le Québec ne soit exclu du message, de la bobine ou de l’article
 - La copie française doit être d’une importance égale à la copie anglaise

Publicité sur les médias sociaux

Recommandations pour les publications dans le flux des médias sociaux, les bobines et les histoires qui font la promotion d’Affirm comme option de paiement

Conditions de l’offre et informations

- Les détails complets sur les modalités de l’offre, la période de l’offre, le montant minimum et/ou maximum d’achat et les limitations ou exclusions doivent être disponibles « **en un clic** » à partir de la publicité sur les médias sociaux via des hyperliens ou des CTA intégrés. « *En savoir plus* », « *Voir les conditions* » ou « *Détails* » sont des exemples de légendes à lier à des informations.
- Pour les publications et les bobines dans le flux qui ne permettent pas les hyperliens ou les CTA intégrés, incluez « *Sous réserve d’admissibilité. Les conditions s’appliquent* » ou « *Les conditions s’appliquent.*» dans la légende si l’espace le permet.

05 Lignes directrices en matière de signalisation

Affichage en magasin et hors domicile

Recommandations en français au Québec

Le français est toujours requis. Pour l'affichage en magasin et hors domicile en français et dans une autre langue, le texte en français doit être « nettement prédominant » par rapport à l'autre langue.

- **Scénario 1 :** Affichage en français seulement.
- **Scénario 2 :** Si le français et l'anglais sont affichés sur le même panneau, la police et la zone françaises doivent être 2 fois plus grandes que la partie anglaise
- **Scénario 3 :** Si le français et l'anglais sont affichés sur des panneaux séparés de même taille, le nombre de panneaux français doit être 2 fois supérieur au nombre de panneaux anglais.
- **Scénario 4 :** Si le français et l'anglais sont affichés sur des panneaux séparés de tailles différentes, les panneaux français doivent être 2 fois plus grands et une taille de police 2 fois plus grande que les panneaux anglais. Le nombre de panneaux français doit être au moins égal au nombre de signes anglais.

Veillez noter que les panneaux d'affichage et l'affichage dans les transports en commun ou leurs accès (y compris les abris d'autobus) doivent être exclusivement en français.

06 Autres lignes directrices

Lignes directrices en matière de publicité de financement

Recommandations lors de la présentation du financement au Québec : services offerts.

- Si l'une des conditions de prêt suivantes est mentionnée dans une publicité pour un crédit, toutes les conditions de prêt doivent être divulguées : (a) une composante des frais de crédit, (b) le total des frais de crédit, (c) le nombre et la durée des périodes de paiement, (d) le montant de chaque paiement différé, (e) l'obligation totale du consommateur. Le taux de crédit est exempté s'il s'agit de la seule durée de prêt mentionnée dans la publicité. Affirm recommande d'utiliser le format de tableau suivant, le cas échéant.

FONCTIONNEMENT						
 PRIX D'ACHAT	 PAIEMENT MENSUEL	 NOMBRE DE PAIEMENTS	 MONTANT TOTAL DU REMBOURSEMENT	 TAUX DE CRÉDIT (TAEG)	 TOTAL DES FRAIS DE CRÉDIT	 TOTAL DES INTÉRÊTS
1,200 \$	102.73 \$	12	1,232.73 \$	5 %	32.73 \$	32.73 \$

- Dans une publicité pour un crédit, les montants des versements doivent être moins visibles que le prix total du produit ou du service.
- Affirm recommande l'utilisation de la messagerie de la diapositive 5.
- Les sites Web et autres médias numériques tels que les médias sociaux, les médias payants et les courriels qui atteignent le marché québécois doivent être traduits en français. Envisagez le géo-référencement de votre site Web.

Compétitions

Recommandations pour les jeux-concours/ compétitions

- Au Canada, les promotions comportant **des cadeaux ou la chance de gagner un prix** sont susceptibles d'être perçues comme une forme de « compétition », nécessitant le respect de certaines exigences.
- Généralement, vous ne pouvez pas exiger que le client effectue l'achat (d'un produit, d'un billet d'événement, d'un compte, d'un service, etc.) ou tout autre élément précieux (y compris le temps passé à compléter/\regarder quelque chose) comme pré-requis pour participer à une compétition.
 - Les compétitions doivent : (1) ne pas comporter d'exigence d'achat pour participer, **ou** (2) si un achat est requis pour participer, fournir une méthode d'inscription alternative « aucun achat nécessaire » qui permet des participations/redistributions égales.
- Lorsqu'un gagnant admissible est sélectionné par tirage au sort (ou autre base de hasard), il doit être tenu de répondre correctement à une question réglementaire avant de se voir attribuer un prix. (Cela prend généralement la forme d'une question de test de compétence mathématique qui se compose de quatre parties, suit l'ordre des opérations (BEDMAS), et qui doit être répondu sans aide.
- Toute publicité doit inclure les principaux éléments du jeu-concours (par exemple, la mention « aucun achat nécessaire », les dates de la compétition, le nombre, la valeur approximative et la description de chaque prix, les chances de gagner, une mention « question d'habileté mathématique requise »), ainsi qu'un lien hypertexte vers le règlement complet.

Compétitions

Résidents du Québec

- Si une compétition est ouverte à la participation de résidents du Québec, plusieurs exigences supplémentaires propres au Québec devront probablement être respectées :
 - Lorsque la valeur totale du prix dépasse 100 \$ (CAD), la compétition nécessitera probablement **(1)** une inscription avant le lancement auprès d'un organisme gouvernemental, la Régie des alcools des courses et des jeux (la « Régie »), avec **(2)** une copie des règles et **(3)** le paiement de frais de droits non remboursables.
 - Les règles de la compétition doivent inclure des clauses propres au Québec et tout matériel publicitaire lié à la compétition doit être traduit en français.
- Lorsque la participation à la compétition implique des médias sociaux, les règles et les politiques de la ou des plateformes sociales spécifiques doivent être respectées (par exemple, Facebook interdit certaines actions de participation aux compétitions, telles que l'utilisation de frises chronologiques personnelles et de connexions d'amis pour obtenir une entrée).
 - La plupart des plateformes exigent que le règlement de la compétition comprenne une clause de non-responsabilité et une reconnaissance du fait que la compétition n'est en aucun cas sponsorisée ou administrée par la plateforme.
 - Si un participant est tenu de partager une image, une vidéo ou tout autre élément, alors ce « lien matériel » avec la compétition doit être divulgué (par exemple, via l'utilisation du #Compétition).

Merci

